



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

H312: Nocif par contact cutané.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
H330: Mortel par inhalation.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.  
H360F: Peut nuire à la fertilité.  
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseil(s) de Prudence

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

## Autres informations

Aucun

## 2.3 Autres dangers

Aucun

## 3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances Non applicable

### 3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
3-azapentane-1,5-diamine (diéthylentriamine)	65-75	111-40-0	203-865-4	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Acute Tox. 2; H330 STOT SE 3; H335
Bisphénol A (4,4'-isopropylidènediphénol)	25-35	80-05-7	201-245-8	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Repr. 1B; H360F Aquatic Chronic 2; H411

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

## 4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Porter un vêtement de protection approprié. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. Les

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Inhalation	<p>vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau.</p> <p>EN CAS D'INHALATION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est laborieuse, de l'oxygène doit être administrée par du personnel qualifié.</p>
Contact avec la Peau	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p>
Contact avec les yeux	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p> <p>Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle des yeux peut s'avérer nécessaire.</p>
Ingestion	<p>EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne pas induire de vomissement sauf sur recommandation d'un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p>
<b>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	<p>Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact avec la peau. Mortel par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de nuire à la fertilité.</p>
<b>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	<p>Traiter symptomatiquement. Un œdème pulmonaire peut survenir jusqu'à 48 heures après exposition et se révéler fatal. Le patient doit être placé sous surveillance médicale pendant au moins 48 heures.</p>
<b>Instructions pour le Médecin:</b>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue. Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: En raison de propriétés irritantes, l'inhalation peut entraîner des brûlures/ulcérations de la bouche, de l'estomac et des voies gastro-intestinales inférieures avec sténose.</p>

## 5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>5.1 Moyens d'extinction</b>	
Moyens d'Extinction Appropriés	Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. Les mousses résistantes à l'alcool (type ATC) sont favorisées.
Moyens d'extinction inappropriés	Hydrocarbures Hv. Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Oxydes d'azote, Aldéhydes, Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone.
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>	Obturer les fuites si cela ne présente pas de danger. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Ne pas respirer les fumées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour rabattre les vapeurs, mais éviter l'emploi du jet d'eau sur une fuite de réservoir. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

## 6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
--	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alertier les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Les petits déversements: Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas adsorber avec de la sciure ou autres matériaux combustibles. Transférer dans un conteneur pour élimination.  
Les déversements importants: Délimiter la zone afin de juguler les rejets et d'empêcher le déversement dans les égouts, les canalisations ou autres voies d'eau. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir et disperser les vapeurs et protéger le personnel. Utiliser un aspirateur pour ramasser les matières répandues, lorsque c'est faisable. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8, 13

## 7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités** Stocker sous un gaz inerte (ex azote) pour empêcher une entrée d'humidité ou d'air dans le container. Si le container est en partielement vide le remplir à niveau soigneusement avec un gaz inerte avant de le resceller. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.  
Récipients convenables: Acier inoxydable, Aluminium.  
Récipients à proscrire: Laiton, Cuivre, alliage de cuivre, Bronze.  
Ambiante. Conserver à une température ne dépassant pas (°C): 27  
Protéger de l'humidité. Le stockage en vrac s'effectue sous atmosphère d'azote.  
Conserver à l'écart des: Agents de nitrosation, Cellulose Nitrates, Agents oxydants forts, bases puissantes, Acides, Aldéhydes, métaux (Cuivre, Zinc et leurs alliages) et composés halogénés, Sciure.
- Température de stockage  
Temps limite de stockage  
Matières incompatibles
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir Rubrique: 1.2

## 8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**  
**8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

SUBSTANCE	N° CAS	VME		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>				
3-azapentane-1,5-diamine	111-40-0	1	4	-	-	AC	49, 49bis	-	1987
Bisphénol A*	80-05-7	-	10	-	-	R2	-	279	2012

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

Remarque: A = Fraction inhalable

AC = risque d'allergie cutanée

\* Fraction inhalable

R2 = substance classée CMR de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas.

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m <sup>3</sup> )	VLE (ppm)	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	Remarque
Bisphénol A	80-05-7	-	2	-	-	VLIEP Fraction inhalable

Remarque: VLIEP : Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

8.1.2	Valeur limite biologique	Non fixé.
8.1.3	PNECs et DNELs	Non fixé.
8.2	Contrôles de l'exposition	
8.2.1	Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.
8.2.2	Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)	Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.
	Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166). Recommandés: Lunettes de sécurité/ lunettes de protection / masque de protection complet du visage.
	Protection de la peau	Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: Caoutchouc butyle, Polyéthylène, PVC, Alcool polyvinylique, Viton, Néoprène.
		Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.
	Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié. Recommandés: Cartouche de vapeurs organiques avec un préfiltre à particules, de type AP2
	Dangers thermiques	Non applicable.
8.2.3	Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Claire Liquide
Odeur	Ammoniacale Odeur
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	199°C
Point d'éclair	102°C [Closed cup/Coupe fermée]
Taux d'Evaporation	Non fixé.





# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

	3-azapentane-1,5-diamine	Eye Dam. 1; H318: Provoque des lésions oculaires graves. Corrosif aux yeux. (Publication sans nom, 1970)
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Bisphénol A	Eye Dam. 1; H318: Provoque des lésions oculaires graves. EU Classification harmonisée. Corrosif aux yeux. (lapin) (OECD 405) Mélange: Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
	3-azapentane-1,5-diamine	Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée. EU Classification harmonisée. Sensibilisation cutanée: Positif (souris) (OECD 429)
	Bisphénol A	Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée. EU Classification harmonisée. Sensibilisation cutanée: Négatif (souris) (OECD 406)
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>		Mélange: Repr. 1B; H360F: Peut nuire à la fertilité.
	Bisphénol A	Repr. 1B; H360F: Peut nuire à la fertilité. EU Classification harmonisée. NOAEL (souris): 300 ppm Poids corporel (OECD 416).
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>		Mélange: STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires.
	3-azapentane-1,5-diamine	STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer un oedème pulmonaire.(rat) (Publication sans nom, 1970) (OECD 403)
	Bisphénol A	STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires. EU Classification harmonisée.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>		Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>11.2 Autres informations</b>		Aucun.

## 12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>12.1 Toxicité</b>		Mélange: Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Estimation Mélange CL50 ≤1 mg/l (Poissons)
	Bisphénol A	Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. LC50 (poisson) mg/l: 3.0 – 8.3 (OECD 203) CSEO (Poissons): 0.016 mg/L (Publication sans nom, 2000)
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>		Mélange: Aucune information sur le mélange lui-même.
	3-azapentane-1,5-diamine	Facilement biodégradable. (OECD 302A)
	Bisphénol A	Facilement biodégradable. (OECD 301F)
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>		Mélange: Aucune information sur le mélange lui-même.
	3-azapentane-1,5-diamine	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): < 6.3 l/kg (Poissons) (OECD 305C) EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA.
	Bisphénol A	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): < 73 l/kg (Poissons) EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA.
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>		Mélange: Aucune information sur le mélange lui-même.
	3-azapentane-1,5-diamine	La substance a une faible mobilité dans le sol. Koc: 19111 l/kg @ 25 °C; Log(Koc): 4.3 l/kg @ 25 °C (Publication sans nom, 1991). EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA.
	Bisphénol A	La substance a une mobilité modérée dans le sol.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Koc: 750 l/kg @ 25 °C. EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA. Mélange: Pas classé comme PBT ou vPvB. Aucun des ingrédients de ce produit ne remplit les critères requis pour être considéré comme une substance PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets néfastes	Rien de connu.

## 13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.
13.2	Autres informations	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

## 14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1	Numéro ONU	UN 2927	UN 2927
14.2	Désignation officielle de transport	TOXIC LIQUID, CORROSIVE, ORGANIC, N.O.S. (CONTAINS 3-azapentane-1,5-diamine)	TOXIC LIQUID, CORROSIVE, ORGANIC, N.O.S. (CONTAINS 3-azapentane-1,5-diamine)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	6.1 + 8	6.1 + 8
14.4	Groupe d'emballage	II	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Substance dangereuse pour l'environnement	Classé comme Polluant Marin.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2	Substance dangereuse pour l'environnement
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable	
14.8	Renseignements supplémentaires	Aucun	

## 15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation Substance(s) extrêmement préoccupante CoRAP évaluation des substances	Aucun composant du mélange n'est répertorié Aucun composant du mélange n'est répertorié Bisphénol A: Substance évaluée en 2012; l'Etat Membre d'évaluation a proposé de demander aux déclarants de fournir des informations supplémentaires.
15.1.2	Règlements nationaux Allemagne	Classe de danger pour l'eau 2 (Classification interne)
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

## 16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 2.2; 7.2; 10.5; 11.1; 11.2; 12.1 – 12.6; 16 (LÉGENDE). Remplace: V.03

Il existe des mises à jour pour les rubriques suivantes, indiquées par :

**References:** Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Enregistrement(s) ECHA pré-existant et Classification(s) harmonisée(s) pour 3-azapentane-1,5-diamine (N°CAS 111-40-0) et Bisphénol A (N°CAS 80-05-7).



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 04

Date d'édition: 06 Mars 2020

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange
Acute Tox. 4; H312	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange
Skin Corr. 1B; H314	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Acute Tox. 2; H330	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange
STOT SE 3; H335	Calcul du seuil
Repr. 2; H361F	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

## LÉGENDE

ADR: Européen relatif au Transport International de Marchandises Dangereuses par Route

CAS: Chemical Abstracts Service

IATA: Association internationale du transport aérien

IMDG: Maritime International des Marchandises Dangereuses

CL50: Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée

DL50: Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée

CSEO: concentration sans effet observé

NOEL: dose sans effet observé

OECD: Organisation de coopération et de développement économiques

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses

VLCT: Valeur limite court terme

VLE: valeurs limites d'exposition

VME: valeur limite de moyenne d'exposition

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

## Catégorie de risque / Code de classification:

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4

Skin Corr. 1B; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 1B

Skin Sens. 1 ; Catégorie Sensibilisation cutanée 1

Eye Dam. 1; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

Acute Tox. 2; Toxicité aiguë, Catégorie 2

STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Repr. 1B; Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B

Aquatic Chronic 2; Dangereux pour l'environnement aquatique, Chronique , Catégorie 2

## Mention(s) de Danger

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H312: Nocif par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H330: Mortel par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H360F: Peut nuire à la fertilité.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

## Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

## Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.

## Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at [vpgsensors.com](http://vpgsensors.com).

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.